

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION ET DE VENTE

ARTICLE PREMIER – Champ d'application

Les présentes Conditions Générales s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des services proposés par la société OSMOSE SARL, concernant son activité spécifique de location et de vente du tricycle déambulateur ORTHOSCOOT NHI.
Le siège social de OSMOSE SARL est situé à l'adresse suivante : 310 avenue des Etats-Unis, 31 200 Toulouse.

Ces prestations s'adressent selon les conditions ci-dessous définies soit à des personnes physiques souffrant de blessures chroniques ou temporaires du pied, de la cheville ou de la partie distale du membre inférieur ou bien à de centres de rééducation spécialisés.

Ne pas utiliser l'ORTHOSCOOT NHI sous l'influence de l'alcool, de drogues ou de médicaments qui affectent la coordination, l'attention ou l'activité motrice. Il en est de même en cas de déficience visuelle, non coordination, état de confusion, troubles d'orientation ou déficience cognitive. Une prudence accrue est de mise en cas de déficiences des fonctions corporelles, de limitations de mouvements à cause de blessures aux genoux ou aux bras. Pour pouvoir bien conduire et contrôler l'ORTHOSCOOT NHI en toute sécurité le bon fonctionnement des bras, mains et épaules est bien évidemment indispensable.

Ces conditions sont accessibles à tout moment sur le site Internet www.o-osmose.fr. Elles prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Les données enregistrées par OSMOSE SARL constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Les prestations de location et de vente sont uniquement disponibles pour la France métropolitaine.

ARTICLE 2 – Commandes

Les commandes se font soit sur le site internet www.o-osmose.fr, soit sur le Formulaire de Commande papier spécifique OSMOSE SARL. Dans les 2 cas, le Formulaire de Commande doit être signé par le Client et adressé par courrier à l'adresse de la société.

La validation de la commande par le Client vaut acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales.

ARTICLE 3 – Tarifs

OSMOSE SARL propose 3 types de prestations.

Pour le Client personne physique :

- Une location courte durée pour 4 semaines minimum dont les tarifs figurent sur le site internet www.o-osmose.fr et sur le Formulaire de Commande papier spécifique OSMOSE SARL. Les tarifs sont directement liés à la durée de location conseillée par le médecin. Il est possible de prolonger la location sur la base d'une ou plusieurs semaines supplémentaires.

De plus, un dépôt de garantie d'un montant de 700,00 euros sera remis à OSMOSE SARL au moment de l'enregistrement de la commande et restitué à l'issue de la période de location.

- La vente de l'ORTHOSCOOT NHI dans le cas de pathologies chroniques. Dans ce cas, le Client doit consulter directement OSMOSE SARL.

Pour les centres de rééducation spécialisés :

- Un contrat de Location d'un an avec maintenance du matériel au bout de 6 mois. Dans ce cas, le Client doit consulter directement OSMOSE SARL.

Dans tous les cas, une facture sera établie par OSMOSE SARL et remise au Client lors de la fourniture de l'ORTHOSCOOT.

ARTICLE 4 – Livraison et retour de la marchandise

OSMOSE SARL s'engage à livrer le Client le jour souhaité et à l'endroit précisé par le Client. OSMOSE SARL est cependant libérée de l'obligation de livraison dans les temps pour tous cas fortuits et de force majeure.

La remise du matériel résultera de la signature du bordereau de livraison sans réserve émanant du Client. Ce dernier est prié de vérifier l'état du colis et de la marchandise à son arrivée et de procéder aux réserves d'usage légales si nécessaire. En cas de réclamation il importe de formuler des réserves précises et caractérisées.

Le matériel devra être restitué le jour de l'expiration de la location, la société OSMOSE dépêchant à cet effet un transporteur. Si le matériel n'est pas restitué il sera appliqué à l'expiration d'un délai de 24h une pénalité de 12€ TTC par jour de retard. **En cas de détérioration ou de disparition du carton, un forfait de 20.00 € TTC peut vous être facturé.**

ARTICLE 5 – Conditions de paiement

Le prix est payable comptant à la commande. En cas de prolongation de la durée initiale de location, une facture complémentaire sera adressée au Client qui devra s'en acquitter également au comptant.

Les règlements peuvent s'effectuer par chèque ou par virement bancaire.

Le dépôt de garantie est réglé exclusivement par chèque.

Tous les chèques sont émis à l'ordre de OSMOSE SARL et doivent être renvoyés à l'adresse de la société.

ARTICLE 6 – Dépôt de garantie pour location de courte durée

Le dépôt de garantie d'un montant de 700€ sera encaissé dans le cas de matériel détérioré ou non retourné. Le dépôt sera restitué une fois que l'inspection du matériel loué aura été faite et que les éventuelles factures complémentaires auront été réglées. Toute détérioration du matériel loué sera facturée au tarif en vigueur après réparation.

ARTICLE 7 – Pannes, dysfonctionnements ou vol

Dans l'hypothèse où l'appareil connaîtrait un dysfonctionnement qui ne serait pas imputable à une mauvaise utilisation de celui-ci, OSMOSE SARL s'efforcera de mettre à disposition un matériel de remplacement dans les plus brefs délais. Le locataire s'engage à tout mettre en œuvre pour éviter le vol du matériel loué et à déclarer dans un délai de 24h00 à OSMOSE SARL toute perte ou vol.

ARTICLE 8 – Responsabilité civile

Le Client dégage OSMOSE SARL de toute responsabilité découlant de l'utilisation du matériel mis à disposition notamment concernant les accidents, dommages causés aux tiers. L'utilisateur déclare être titulaire d'une assurance personnelle en responsabilité civile qui garantit les conséquences de l'utilisation de cet appareil qui couvre également sa/son conjoint(e) et leurs enfants ou toute personne de son entourage.

ARTICLE 9 – Mode d'emploi

Le Client reconnaît avoir été informé des caractéristiques du produit par la remise du Mode d'Emploi figurant dans le carton. Il est par ailleurs strictement interdit de modifier le matériel loué et de prolonger la location sans accord préalable.

ARTICLE 10 – Droit de rétractation

Le Client dispose, conformément à la loi d'un délai de rétractation de **14 jours** à compter de l'acceptation de la commande du produit pour annuler celle-ci, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 11 – Responsabilité du Prestataire – Garantie

OSMOSE SARL garantit, conformément aux dispositions légales, le Client, contre tout vice caché, provenant d'un défaut du produit le rendant impropre à l'usage auquel il était destiné, à l'exclusion de toute négligence ou faute du Client.

ARTICLE 12 – Informatiques et Libertés

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures.

L'usage des informations communiquées par l'intermédiaire du site www.o-osmose.fr a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL. Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

ARTICLE 13 – Droit applicable – Langue

De convention expresse entre les parties, le présent contrat est régi et soumis au droit français. Il est rédigé en langue française. Dans le cas où il serait traduit en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 14 – Litiges

Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun. En cas de litige avec des professionnels et/ou commerçants les tribunaux de TOULOUSE seront compétents.